

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS ET DES SLV DE LA CMCAS DES YVELINES.

L'évolution des modes de vie et la mutation des structures familiales imposent de réaffirmer nos valeurs de solidarité et d'innover dans la réponse aux besoins au quotidien.

La modification des structures des entreprises rend l'accès aux activités sociales de plus en plus difficile.

Il est temps de créer les conditions pour que chacune et chacun soit reconnu partout comme acteur des activités sociales.

Cette situation inédite appelle une nouvelle maîtrise par la femme et l'homme de son environnement à une nouvelle citoyenneté.

Pour dynamiser les contacts de proximité par les SLV, la mise en place de réseaux solidaires et le développement du lien social permettront :

Une meilleure connaissance des populations et de leurs attentes.

- De favoriser le débat et la décision au plus près des bénéficiaires acteurs.
- À chacun de connaître ses droits.
- De faciliter l'accès pour tous aux activités sociales, sportives, culturelles et festives, sur tout le territoire, sans distinction d'appartenance à une structure de nos organismes sociaux.
- De rechercher des partenariats extérieurs (organismes sociaux, communes, C.E etc....) pour toutes les activités à partir de nos valeurs de solidarité pour combattre les inégalités.

L'accès aux activités sociales pour toutes et tous sur le lieu de travail, comme au domicile, dans un réseau de SLV structuré dans 8 CMAS territoriales de proximité, en Ile de France

Afin de concrétiser dans les faits ces nouvelles orientations, **la CMCAS des Yvelines propose et met l'accent sur :**

- La mise en œuvre de la démocratie de proximité dans les SLV.
- Le fait de redonner du sens et des objectifs clairs aux Commissions du Conseil d'Administration de la CMAS.
- Le rôle des élus dans toutes les instances de la CMCAS.
- Le respect des décisions prises par les organismes de tutelle pour prendre leurs responsabilités et respecter les engagements pris. Les retards pris, notamment par la CAMIEG, sont de leurs fautes ; elles obligent les mutuelles à palier aux carences financières qui en résultent pour les affiliés, au détriment d'autres activités possibles.
- La mobilisation pour obtenir les détachements nécessaires au bon fonctionnement de nos activités sociales.

À partir de cette déclaration d'intentions quels sont les rôles et les responsabilités de chacun et chacune, surtout s'ils sont élus et mandatés :

- dans les 15 SLV
- dans les 10 Commissions
- au Conseil d'Administration de la CMCAS

LES SLV :

A) **La SLV est un espace permanent de la Démocratie de Proximité.**

C'est un lieu de vie, d'actions, de rencontres et de débats.

Cela veut dire que l'accueil est primordial et que chacun, chacune est le bienvenu.

Ce qui suppose :

- Des horaires d'ouverture fixes et respectés
- Des permanences sur le site de travail ou itinérante pour rencontrer, écouter, renseigner, et informer les inactifs ou pensionnés.
- Un bureau de SLV qui se réunit régulièrement, qui informe tous les ouvriers des sujets abordés et suscitent les interrogations ou questions à débattre.
Le bureau peut élargir sa réunion aux agents qui ont des projets à proposer et à construire
- Des projets d'activités diverses qui émanent, soit des agents, soit du Bureau, et qui peuvent être construits par la SLV ou par la Commission concernée de la CMCAS, **mais obligatoirement fondé sur un projet construit et une proposition de budget validée par le Conseil d'Administration de la CMCAS.**
- Des propositions dans le domaine de la santé à partir de la réalité du travail des agents et de leurs familles.
- Des initiatives sur la protection sociale et la mutuelle.

B) **La SLV est la pierre angulaire de toutes les instances de la CMCAS :**

Elle est le pivot et le centre d'intérêts quotidien des agents. Il faut donc soigner l'information par tous les moyens de communication à notre disposition.

Sous les responsabilités des Assemblées Générales réglementaires des bénéficiaires, les délégués élus mettent en œuvre les projets, la Démocratie est participative et s'appuie sur les besoins des agents. La SLV est un lieu de propositions et d'actions

Être élu(e) de SLV : c'est avoir la volonté permanente d'être à l'écoute des autres, aucun sujet ne doit donc être tabou.

Tout se discute et tout peut se construire !

Le seul objectif est d'avoir l'esprit que l'homme orchestre, c'est fini ! les élus mandatés ne peuvent pas tout faire ou tout décider tout seul.

Il faut se rassembler et discuter !

Le dialogue est la première porte ouverte pour avancer et agir ensemble.

LES COMMISSIONS :

Elles fonctionnent sous l'autorité permanente du Conseil d'Administration de la CMCAS qui suit et contrôle leurs fonctionnement et financement.

Elles sont constituées d'au moins 9 membres s'intéressant aux questions relevant respectivement des différentes Commissions et désignés par le C.A.

Chaque Commission désigne en son sein, après accord du C.A., un Président, un Secrétaire.

Les commissions élaborent leur plan de travail sous l'autorité du C.A. de la CMCAS.

Elles soumettent leur programme d'activités au C.A. qui, après étude, fixe en définitive lesdits programmes et prépare les budgets correspondants.

Dans le but fixé ci-dessus, les Commissions constituent une section de travail et d'affectation des dépenses pour chacune des activités proposées.

Les activités proposées doivent être ouvertes et accessibles à tous avec des contenus conformes à nos valeurs

1) La Commission « AIDES ET SOLIDARITE » a pour mission :

- De proposer au C.A. ou aux autres Commissions des projets d'actions et d'échanger avec les SLV sur le travail préalable du Réseau Solidaire.
- De faire un plan de travail pour le bureau du C.A. à partir des questions soulevées suite aux demandes et aux entretiens individuels.
- De proposer des actions de solidarité avec d'autres associations.
- De suggérer des initiatives pour faire découvrir d'autres aspects de la solidarité mondiale comme le commerce équitable ou la vente de produit en solidarité avec des peuples en difficulté.
- D'organiser des rencontres ou des expositions pour faire découvrir d'autres cultures et modes de vie.
- De faire des propositions d'actions pour aider les enfants du monde dans le besoin sous différentes formes.
- De soutenir les agents en difficulté et rechercher toutes les aides possibles auprès d'autres organismes.

2) La Commission « PREVENTION / SANTE » a pour mission :

Son premier objectif est d'élaborer le Projet Santé de la CMCAS en s'inscrivant dans celui de nos organismes sociaux, puis :

- De développer des actions de prévention dans tous les domaines de la vie des agents.
- De rechercher des partenariats pour organiser des débats sur des thèmes divers.
- D'aller à la rencontre des agents pour ancrer nos actions dans la réalité de la vie quotidienne.
- De rechercher des conventions pour faciliter l'accès aux soins pour tous.
- De recenser les questions ou les difficultés rencontrées pour se soigner.
- De trouver des partenaires pour limiter le coût des prothèses.
- De rechercher des partenaires pour améliorer notre mutuelle.
- D'échanger avec la Commission « Aides et Solidarité » pour mener des actions communes.
- D'établir en relation avec le CHSCT un plan de prévention/santé de la CMCAS.
- De prendre des initiatives pour impulser la prévention sur les grandes maladies.
- De mener des actions auprès des acteurs de la santé pour faire baisser les coûts car **la santé est un droit pour tous.**

3) La Commission « ARTS ET LOISIRS » a pour mission :

- De proposer des activités qui favorisent l'épanouissement des individus, tout en respectant le meilleur rapport qualité/prix ainsi que nos valeurs et notre conception du tourisme social.
- De faire découvrir les différentes cultures du monde par : des voyages de découvertes et de compréhension de l'autre et des initiatives pour découvrir la musique, les contes, le théâtre et tous les arts dans leur globalité.
- De soutenir les SLV dans l'élaboration de leurs projets, en partenariat avec les associations ou les municipalités de proximité sur la base de conventions.
- De favoriser les rencontres avec les artistes, avant ou après un spectacle pour mieux l'appréhender ensuite.
- D'impulser la lecture à travers une activité du livre avec des animations et peut-être des ateliers écritures.
- De rechercher des partenariats avec les musées pour en favoriser l'accès à meilleur coût.
- De proposer des échanges inter-SLV ou inter-CMCAS dans tous les domaines.
- D'organiser des rallyes de découvertes d'une région ou d'un patrimoine.
- De proposer des voyages de courte et moyenne durée(s) pour découvrir une ville, une population, un patrimoine culturel.
- D'élaborer des projets pour découvrir un musée, un lieu professionnel, un salon spécialisé, une école des arts, un artiste
- De travailler en complémentarité et en osmose avec les Commissions et avec les autres SLV.
- De trouver un système qui évite de faire la queue aux musées ou pour les expositions.

Enfin de tout faire pour que la culture soit accessible à tous

4) La Commission « JEUNESSE » a pour mission :

- De proposer des activités pour les enfants de 4 à 14 ans.
- D'impulser des actions de découvertes et de compréhension du monde.
- De favoriser l'accès à la science et aux arts.
- De transformer les activités à but strictement commercial en œuvres éducatives.
- De développer des échanges avec d'autres enfants de toutes les cultures.
- De soutenir un projet humanitaire.
- De proposer des séjours extérieurs sur des thèmes de 2 à 4 jours.
- De faire des sorties pour certains salons à thème.
- De favoriser la lecture.
- De passer des conventions avec les communes ou les associations pour un soutien scolaire en relation avec les pensionnés.

5) La Commission « JEUNES AGENTS » a pour mission :

- De proposer des activités pour les jeunes de 18 / 35 ans.
- De faire découvrir d'autres horizons et de nouvelles cultures à cette catégorie d'ouvrants droits ou d'ayants droits par :
 - des initiatives de voyages découvertes avec rencontres d'autres jeunes d'horizons différents.
 - des initiatives de spectacles originaux avec rencontres d'artistes en fin de séance.
 - des rencontres des jeunes d'autres comités d'entreprises ou organismes.
 - des échanges inter-SLV ou inter-CMCAS.
 - organiser des rallyes de découvertes de régions ou de patrimoine.

- la découverte de la musique, de la lecture, du théâtre, des musées etc.... par des activités originales.
- De promouvoir ou soutenir un projet humanitaire

6) La Commission « PENSIONNES » a pour mission :

- D'organiser diverses activités pour les retraités de tous âges.
- De faire des voyages de découverte avec de durées différentes.
- De favoriser la rencontre entre les générations.
- De diffuser la lecture aux plus anciens en allant vers leurs lieux d'habitation : le livre est un formidable outil culturel et d'animation, pour cela il doit circuler....
- D'être force de propositions envers les autres Commissions pour faire partager les expériences.
- De travailler avec les SLV pour des projets spécifiques aux inactifs par SLV.

7) La Commission « ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES » a pour mission :

- D'harmoniser les pratiques sportives entre les anciens clubs.
- De développer les activités physiques de proximité.
- D'élaborer une charte de l'accès aux activités physiques pour des partenariats de proximité sur la base de conventions validés par le C.A.
- D'innover dans l'accès à la pratique sportive, faire lever les blocages.
- De faire des conférences en complémentarité avec la Commission « Santé » sur le besoin du corps de pratiquer au moins une activité physique.
- Connaître les pratiques sportives des bénéficiaires.
- Organiser des rencontres sportives inter-SLV.
- Être moteur pour que la pratique des APS soit un besoin satisfait.

8) La Commission « INFORMATION ET COMMUNICATION » a pour objectifs :

- L'élaboration et la construction d'une politique de communication à la CMCAS pour que l'information circule par tous les moyens actuels, soit :

****L'information aux bénéficiaires avec :***

- le journal de la CMCAS, la commission propose une maquette et le bureau du C.A. valide, 3 à 4 exemplaires par an.
- le site internet qui doit être complètement transformé mais aussi interactif.
- la messagerie Internet qui doit être plus que jamais développée.
- un bulletin spécial trimestriel qui présente les activités des commissions pour un trimestre.
- la lettre du Président entre les journaux.

Le bénéficiaire est un acteur de nos activités, il doit donc être bien informé pour faire ses choix ou ces propositions.

**** L'information aux élus et mandatés***

- le compte rendu des réunions de SLV et des Commissions.
- les décisions du C.A.
- les positions du C.A sur certains points revendicatifs.
- les objectifs du C.A et les orientations budgétaires.

Cette commission est importante, chaque Organisation Syndicale se doit d'y participer activement.

9) La Commission « ACHATS » est composée des membres du Bureau.

10) La Commission de « CONTROLE FINANCIER » a pour mission de contrôler au moins 2 fois par an les comptes de la CMCAS et de faire un rapport financier à l'assemblée générale

Toutes ces missions ne seront réussies qu'avec des élus politiques convaincus dans leur tâche, au contact et à l'écoute des autres.

Avec un Conseil d'Administration qui joue son rôle autour des points suivants

- Il définit la politique et les objectifs annuels d'activités du Conseil d'Administration et de toutes les Commissions.
- Il impulse des contenus d'activités qui font que l'être humain soit un acteur et pas seulement un consommateur.
- Il veille au fonctionnement démocratique de toutes les instances de la CMCAS.
- Il propose des orientations budgétaires pour que chaque structure élabore un budget en fonction des besoins exprimés par les Commissions, et par les SLV.
- Il élabore une stratégie de communication et d'information.
- Il impulse les instances, SLV et Commissions, et est force de propositions et d'actions de solidarité sur nos valeurs.
- Il valide les Présidents de Commissions et un membre du Conseil d'Administration sera présent dans chaque Commission.
- Il favorise le partenariat avec tous les organismes sociaux nationaux ou régionaux.

Tout ceci en collaboration avec les fonctionnels de la CMCAS qui sont en appuis pour la construction du projet, qui donnent des éléments statistiques afin de mieux connaître les populations, qui participent aux Commissions comme techniciens professionnels, qui participent à la mise en œuvre des projets, qui accompagnent les SLV dans les rencontres avec les bénéficiaires, et enfin qui sont porteurs des propositions dans tous les domaines.

Ils sont, dans leur domaine professionnel, eux aussi des éléments actifs du fonctionnement de la CMCAS, sans toutefois se substituer au rôle des membres mandatés des Commissions. Ils sont par ailleurs tenus à la confidentialité.

Il est rappelé en outre que le Chef de Service reste maître du management de son équipe de fonctionnels et ainsi de la gestion de leurs charges de travail.